

Approche basée sur les droits dans l'enseignement supérieur au Maghreb (ABDEM)

III SEMINAIRE DE TRAVAIL

Formation de formateurs

Tunisie le 10, 11 et 12 octobre 2016



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Tunisie

10-12 Octobre 2016

Note de présentation et Programme

Objectifs du séminaire de Tunisie

Le troisième séminaire de travail du cours de formation de formateurs se développe à la fin de l'étape du programme formative. Le **but ultime** du séminaire est présenté et défendre le Design d'un programme de la matière en incorporant les méthodologies (compétences, l'approche des droits et l'apprentissage par le service) dans une sélection de droits convenus, partant du domaine de connaissances concerné (Communication, Droit, Éducation, Travail social).

C'est dans ce cadre que se place le séminaire et qui vise les **objectifs** suivants :

- Contextualiser les besoins éducatifs des apprenants,
- Appliquer le processus de **compétences** d'enseignement / d'apprentissage dans une sélection de droits convenus :
 - o Déterminer le genre de pratiques utilisées pour surmonter les difficultés rencontrées dans les universités maghrébines,
 - o Déterminer les techniques d'évaluation et spécifier les outils d'enseignement et d'apprentissage utiles à l'approche par les compétences,
- Appliquer la méthodologie de l'**approche des droits** et la méthodologie de l'**apprentissage par le service** à appliquer après sur les droits sélectionnés, pour présenter les résultats finaux lors du séminaire en Tunisie.
- Organiser un **colloque de diffusion** autour des thèmes abordés tout au long du trimestre en les mettant en perspective avec la réalité du pays concerné. Outre l'intérêt de la confrontation aux différentes réalités, les colloques permettront de bénéficier d'apports externes fournis par des experts nationaux et internationaux et de faire connaître le projet et l'ABDH au niveau national.



Tempus



Consortium des universités

ABDEMApproche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Tunisie

10-12 Octobre 2016

Note de présentation et Programme

Méthodologie de travail

Le séminaire est structuré en trois séances, d'une durée de 21 heures. Chaque session se concentre dans chacun des modules fait tout au long du cours. Les participants doivent utiliser les concepts et la bibliographie utilisée pendant le cours et exposer les travaux effectués jusqu'à présent. Il aura à la fois des séances et ateliers, où il s'attend une participation active des membres du cours. Les participants de la formation choisissent un cas pratique pour chaque droit, selon la répartition indiquée dans le tableau suivant. Chaque cas pratique émane d'une expérience du pays d'origine (Algérie, Maroc, Tunisie).

Distribution des cas à travailler*

MAROC	TUNISIE		ALGERIE	
Rabat	IPSI	INTES	ENSSP	Sétif
Liberté d'opinion et d'expression Adnane Abdelhamid	Liberté d'opinion et d'expression Anime Ben Messaoud Soumaya Berjeb	Migrants Kamel Touati Sabrina Manai	Droit de participer à la vie publique & droit de vote Omar Benslimane	Droits du travail Zinedin Kharchi Soumia Chakri
Droit international humanitaire Adil Moussaoui Mohamed El Moukallif	Droit de participer à la vie publique & droit de vote Imen Hadad Ghassen	Droits du travail Leila Ben Salem Ahlem Affes	Personnes handicapées Massiva Ait- Ourab	Droit de participer à la vie publique & droit de vote Nawel Hamadouche Toufik Bougarne
			Liberté d'opinion et d'expression Ghoul Hamza	



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Tunisie

10-12 Octobre 2016

Note de présentation et Programme

Nous croyons que vous pouvez garder la défense d'un droit par chaque enseignant avec une condition incontournable : **L'exposition ne peut dépasser les 15 minutes.** Cette exigence est essentielle et doit être respectée dans tous les cas. En fait, le développement arrêté du rapport de chaque droit : a) la programmation didactique, b) l'application de l'approche des droits et c) une proposition de projet APS] devrait être documenté séparément. En Tunisie, chaque apprenant devrait se limiter à faire un bon résumé de sa proposition.

Votre mission à présent est comme suit :

L'OBJECTIF 1 : Présenter la méthodologie de l'approche des droits à appliquer après sur les droits sélectionnés, pour présenter les résultats finaux pendant le séminaire en Tunisie / session 1

Les cas pratiques retenus seront développés avec les enseignants à Tunisie dans des ateliers thématiques. Pendant cette session, les aspects suivants devraient être identifiés et présentés de façon synthétique parmi un document de power point à la première session du séminaire :

- Comment sont affectées les dimensions ou éléments (**standards**) qui constituent le contenu **de ce droit**.
- Quelles sont les **obligations** des pouvoirs publics (protection, le respect et la garantie) ne sont pas remplies.
- Comment sont affectés les **caractéristiques et les principes** des droits de l'homme dans ce cas.
- Aura lieu une première étude et débat sur la méthodologie d'analyse triple qui caractérise l'approche fondée sur les droits :
 - Analyse causale.
 - Analyse des rôles.
 - Analyse des capacités.

Dans l'ANNEXE 2 il apparait décrit le processus d'analyse pour faire face à chaque cas, selon la méthodologie de l'approche fondée sur les droits brièvement décrits.

L'OBJECTIF 2 : Présenter la méthodologie de l'apprentissage par le service à appliquer après sur les droits sélectionnés, pour présenter les résultats finaux lors du séminaire en Tunisie /session 2



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Tunisie

10-12 Octobre 2016

Note de présentation et Programme

La partie pratique du cours implique la mise sur pied d'un programme d'une matière ou discipline. Le participant devra identifier la situation d'atteinte portée au droit choisi sur laquelle se centrera le projet d'apprentissage par le service et il appliquera le programme établi en intégrant les concepts analysés aux modules 1, 2 et 3.

Le module d'apprentissage service (APS) prévoit la conception de trois activités du projet APS, qui s'effectuera au cours du séminaire en Tunisie :

La première activité vise à guider les élèves pour les phases suivantes. Vid. ANNEXE 3.

- La deuxième activité aura lieu au cours des mois de juin et juillet, en parallèle au droit sélectionnée. Vid. ANNEXE 4.
- Finalement, nous proposons le modèle de systématiser l'expérience, qui peut être utilisé comme des preuves graphiques de travail au séminaire en Tunisie. Vid. ANNEXE 5.

L'OBJECTIF 3: Élaborer le programme académique autour d'un droit déterminé / session 3

Appliquer le processus de **compétences** d'enseignement / d'apprentissage dans une sélection de droits convenus. Cette activité aura lieu à la fin de la partie de la formation en Tunisie.

Pour la programmation didactique de chaque droit, il faut utiliser le formulaire et la méthodologie, utilisée pendant le séminaire à Rabat. Vid. ANNEXE 1.

Résultats d'apprentissage

Au terme de la formation, les apprenants devront être en mesure de présenter la programmation didactique basée dans les compétences d'un sujet élaboré avec l'ABDH dans lequel va se développer un projet d'apprentissage service. Cette programmation sera présentée en séance plénière. Et plus précisément, ils devront être en mesure de :

- De comprendre qu'il est important d'intégrer une approche fondée sur les droits de l'homme dans leurs travaux.



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Tunisie

10-12 Octobre 2016

Note de présentation et Programme

- De faire mieux connaître les instruments et les mécanismes internationaux, régionaux, nationaux et locaux existant en matière de protection des droits de l'homme afin de faciliter leur utilisation.
- D'identifier et développer des stratégies permettant d'intégrer une approche fondée sur les droits de l'homme dans les activités académiques et scientifiques qu'ils exercent dans les universités.
- D'élaborer des guides de matières basées sur les compétences avec une approche fondée sur les droits de l'homme.
- D'améliorer les connaissances, les compétences et les comportements en vue de susciter des comportements professionnels appropriés.
- D'encourager l'analyse des problèmes chroniques et des difficultés nouvelles qui se présentent dans le domaine des droits de l'homme (pauvreté, les conflits violents et la discrimination).

Evaluation sur l'implémentation du cours

À la fin de la formation, les professeurs et apprenants impliqués seront interviewés pour recueillir leur opinion sur l'organisation et contenu du cours : l'impact eu, le niveau de satisfaction et suggestions pour possible améliorations.

Les résultats seront utiles pour effectuer d'éventuels changements dans la méthodologie et proposer un produit final en ligne avec les besoins régionaux.

Édition future des travaux des apprenants

Le cas présenté pour les apprenants peut être une future publication (extension de 15 à 20 pages), qui sera examinée par les membres de la Commission scientifique d'ABDEM, et doit refléter les éléments suivants :



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Tunisie

10-12 Octobre 2016

Note de présentation et Programme

Identification d'un **problème ou situation** dans votre pays qui porte atteinte à un droit de l'homme précis (à titre d'exemple : droit à la santé, à la participation politique, au logement, droit des personnes handicapées, etc.).

a) **Élaboration d'un argumentaire**, servant des outils et des bases de données qui figurent dans le guide, qui mette en lumière le non-respect des obligations de l'État, en tenant compte de l'information obtenue des divers mécanismes de protection internationale :

1. Identifiez les **normes internationales** qui garantissent leur protection et vérifiez si votre État a ratifié le texte international
2. Vérifiez si l'organe (comité ou sous-comité) qui veille à l'application de ce droit a publié une **observation générale** qui offre une interprétation claire de ce droit.
3. Recherchez de la **jurisprudence** existant sur ce droit émis par un des comités ayant compétence pour résoudre des dénonces de particuliers (les communications doivent être de préférence de votre pays ; en cas d'absence, recherchez et trouvez une communication d'un pays dont le profil serait semblable à celui du vôtre).
4. Examinez si le problème que vous avez identifié figure dans certains des **rapports** que votre État présente régulièrement au comité correspondant.
5. Vérifiez si le problème que vous avez identifié figure au rapport présenté par votre État dans l'**Examen périodique universel** ou s'il y est fait référence dans les recommandations que lui font le reste des États.
6. Vérifier s'il existe une protection constitutionnelle de ce droit et une législation ou politique national qui développe ce droit.

b) Réaliser une étude de la situation et développer une proposition d'action concrète qui puisse améliorer cette situation à travers une proposition d'un projet d'APS.

Produit final : Évaluer le degré d'engagement assumé par un État à l'égard de la protection d'un droit de l'homme, conformément à l'information obtenue par le suivi des mécanismes internationaux.

Le **portfolio** devra inclure le rapport et une note d'apprentissage personnelle : Qu'ai-je appris ? Quels concepts utiles ai-je découvert ? On évaluera la capacité d'analyse des articles, la capacité de synthèse et de compréhension de la nature des mécanismes et aussi la capacité de comprendre la raison du parcours juridique suivi pour rétablir l'ordre juridique violé sera évaluée.



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Tunisie

10-12 Octobre 2016

Note de présentation et Programme

Programme de séminaire

10 OCTOBRE 2016

Session 1 : Droits de l'homme : analyse des libertés et des droits spécifiques

- 9:30-10:00 **Ouverture du séminaire**
Autorités académiques de l'IPSI e INTES
Abdessatar Mouelhi
Faten Ben Lagha
- 10:00-10:15 **Présentation du séminaire et des objectifs de la session**
Esther Raya Diez y Neus Caparrós Civera, Universidad de La Rioja
- 10:15-11:00 *Processus d'enseignement apprentissage : droits de l'homme comme fin et comme moyen dans l'Éducation Supérieure*
Esther Raya Diez
- 11:00-11:30 Pause-café
- 11:30-12:30 **Coordinateurs de la session :**
Pilar Diago (UZA)
Chougi Samir (USetif)
Flici Nardjes (ENSSP)
- Exposition des participants : Droit international humanitaire**
M. Mokallif et M. Moussaoui (UMOV)
- Exposition des participants : Migrants**
Kamel Touati et Sabrine Manai (INTES)
- 12:30-13:00 **Coordinateurs de la session :**
Paresh Kathrani, (UWE)
Nouicer Belkacem (USetif)



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Tunisie

10-12 Octobre 2016

Note de présentation et Programme

Exposition des participants : Réfugiés & personnes déplacées

Sarah Ikhlef (ENSSP)

13:30-15:00 Pause déjeuner

15:00-16:30 **Coordinateurs de la session :**

Faten Ben Lagha (IPSI)

Juan Ferreiro (U. Coruña)

Ferchouli Fatma Zohra (ENSSP)

Exposition des participants : Liberté d'opinion et d'expression

Adnane Abdelhamid et M. Droui. (UMOV)

Soumaya Berrejeb et Amine Ben Massoud (IPSI)

Ghoul Hamza (ENSSP)

16:30-16:45 Pause

16:45-18:00 **Coordinateurs de la session :**

Faten Ben Lagha (IPSI)

Abdesselam El Ouazzani (UMOV)

Rafael Valencia (UEX)

Exposition des participants : Droit de participer à la vie publique & droit de vote

Omar Benslimane (ENSSP)

Nawel Hamadouche et Toufik Bougarne (USétif2)

Ghassen Reguigui et Imen Hadad (IPSI)

11 OCTOBRE 2016

Session 2 : Apprentissage - Service et les droits humains

9:00-10:00 **Coordinateurs de la session :**

Abdessatar Mueli (INTES)

Imene Touabti (USétif)

Isabel Martínez Navas (UR)



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Tunisie

10-12 Octobre 2016

Note de présentation et Programme

Exposition des participants : Droits du travail

Leila Ben Salem et Ahlem Affes (INTES)

Soumia Chakri et Zinedine Kharchi (Setif2)

10:00-11:15 **Coordinateurs de la session :**

Neus Caparrós (UR)

Lassad Labidi (INTES)

Exposition des participants : Personnes handicapées

Massiva Ait-ourab (ENSP)

11:15-11:45 Pause

11:45-13:30 *Méthodologie pour la conception et l'évaluation des projets d'Apprentissage-Service*

Esther Raya Diez y Neus Caparrós Civera

13:30-15:00 Pause déjeuner

15:00-17:00 *Atelier pratique de conception de projets d'APS*

17:00-18:00 *Mis en commun et synthèse finale*

12 OCTOBRE 2016

**Session 3 : Programmation et évaluation de l'apprentissage dans
l'Éducation Supérieure avec ABDH**

9:00-10:30 *Apprentissage- Service: s'engager avec l'environnement et d'apprendre de l'expérience*

Neus Caparrós Civera et Esther Raya Diez

10:30-11:30 *Programmation et d'évaluation des matériaux : apprentissage basé à compétences*

Neus Caparrós Civera



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Tunisie

10-12 Octobre 2016

Note de présentation et Programme

11:30-12:00 Pause

12:00-13:30 **Application pratique à la programmation et l'évaluation d'une matière, pour adresser certains aspects liés à la violation des droits de l'homme à travers un projet d'APS, en identifiant les compétences à développer par les élèves et le système d'évaluation de l'apprentissage.**

13:30-15:00 Pause déjeuner

15:00-17:30 Mis en commun

17:30-18:00 Synthèse final et clôture du séminaire

13 OCTOBRE 2016

Session 4 : Évaluation de la formation aux droits de l'homme

9:00-10:30 *Evaluation post-formation des apprenants*
Neus Caparrós et María Ezquerro

Réunion du Comité de l'Afrique / Réunion de partenaires européens

10 :30-11:00 Pause

11 :00-13:00 **Atelier sur la phase 3 de projet ABDEM : conception d'un Master international et Interdisciplinaire**
Naouel Abdellatif Mami et Isabel Martinez Navas

13 :00-15:00 Pause déjeuner

15 :30-21:00 Temps libre



Tempus



Consortium des universités
ABDEM
Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Tunisie

10-12 Octobre 2016

Note de présentation et Programme

Annexe 1 : MATIÈRE :

UNITÉ DIDACTIQUE :

Cours :

Introduction : But (OBJETIF COMPETENTIAL), essence et valeur pour l'étudiant

SITUATION D'APRENTISSAGE : (TIPES : EXTERNES, DANS LA SALLE DE CLASE)

Quelles situations (professionnels, personnels, sociales...) vont faire face nos étudiants ?

TEMS :

NOMBRE DE SESSIONS :



OBJETIFS D'APRENTISSAGE	CRITERES D'EVALUATION	INDICATEURS	COMPETENCES BÁSIQUES*								CONTEXTE UTILISSATI ON**				
			1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	
<ul style="list-style-type: none"> Qu'il faut savoir faire pour démontrer ses compétences dans cette situation ? (résultats d'apprentissages prévus, évidences) 	<ul style="list-style-type: none"> Conditions nécessaires pour un déroulement compétent ? (actualité, pertinence, relevance, cohérence...) 	<ul style="list-style-type: none"> Standards o spécifications d'apprentissage (niveau de résultat ou grade de consécution) 													
<p>* Compétences basiques : 1- Travail en équipe. 2- Travail contextes internationales. 3- Communication interpersonnel. 4- Apprécier diversité et multi culturalité. 5- Raisonnement critique. 6. Sens et engagement éthique :</p> <p>** Contextes utilisation : 1- Personnel. 2- Social. 3- Académique. 4- Laboral</p>															

CONTENUS
<p>Quels contenus faut-il travailler dans le contexte de la matière afin d'aborder avec efficacité les questions ou problèmes dans la situation suivante ?</p>



Tempus



Consortium des universités
ABDEM
Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Tunisie

10-12 Octobre 2016

Note de présentation et Programme

ACTIVITÉS (agrouper, méthodologie, ressources...)

Phase initiale :

- Etablir les objectifs
- Présentation motivant de la situation
- Activation connaissances préalables
- Identification et explicitation des problèmes ou questionnes proposés
- Concrétion du résultat ou produit final atteint (conditions, normes...)

Phase de développement :

- Codification (élaboration)
- Personnalisation et control de l'activité cognitive

Phase Final :

- Synthèse intégrateur
- Autoévaluation, Co-évaluation (évaluation par égalité ou groupes, etc.,)



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Tunisie

10-12 Octobre 2016

Note de présentation et Programme

EVALUATION DE L'UNITÉ (RUBRIQUES, ...)								
	COMPETENCES BÁSIQUES							
	NOTE							
	1	2	3	4	5	6	7	8

ANNEXE 2



Objectifs de la session

- Comprendre la valeur ajoutée de l'ABDH dans une analyse pays et dans la programmation des NU
- Appliquer l'ABDH à l'analyse de défis de développement dans un **cas concret** en trois étapes: analyse causale, analyse des rôles et analyse de l'écart de capacités



L'ABDH pour l'évaluation

Objet de l'évaluation:

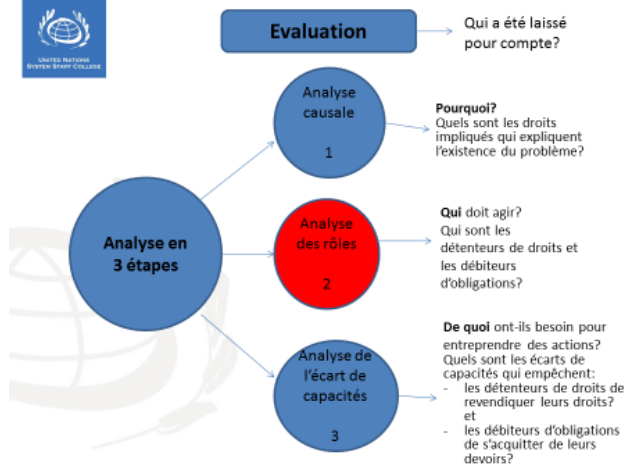
Identifier les principaux défis de développement

Qu'est ce qui se passe? à qui? où?

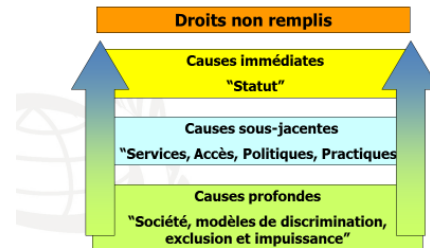
exemple: un taux élevé de mortalité et de morbidité maternelles parmi les filles autochtones rurales dans les districts du sud

Un défi de développement basé sur les droits de l'homme devrait être axé sur les personnes.

En d'autres termes: **Qui est laissé pour compte?**



Analyse causale: "Pourquoi?"



L'ABDH pour la collecte d'informations

Quelles informations:

- Contexte civil, culturel, économique, politique et social
- **Ventilée** selon des fondements normatifs de non discrimination, par exemple, le sexe, l'âge, l'ethnie, le milieu rural ou urbain, etc.

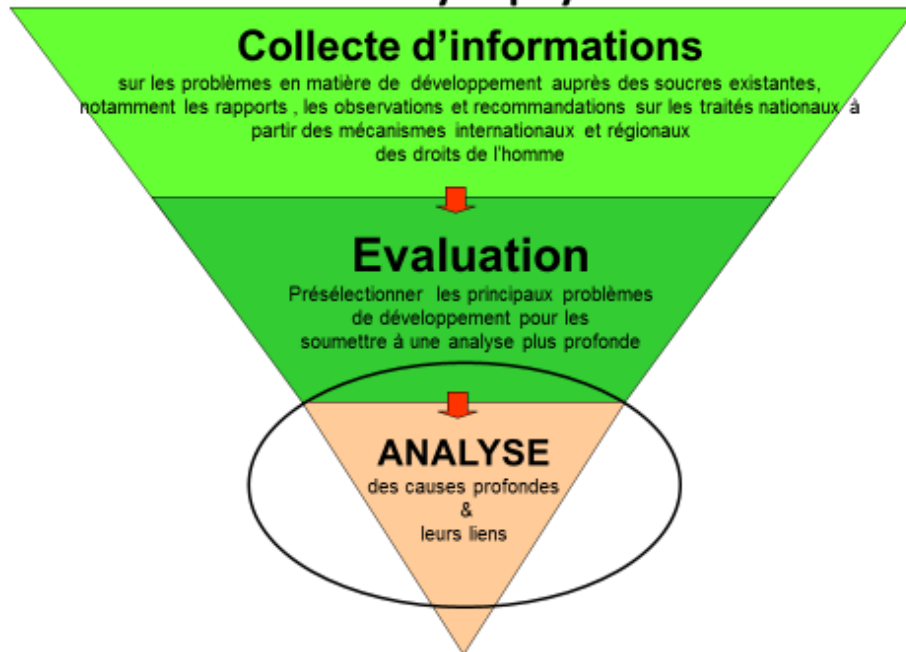
Sources d'informations:

- S'appuyer sur les informations, les évaluations et les analyses **nationales**
- Des sources variées y compris les informations recueillies auprès des mécanismes internationaux, régionaux et nationaux des droits de l'homme

Processus d'Information et d'Analyse:

- Participatif, inclusif, responsable et sensible aux cultures

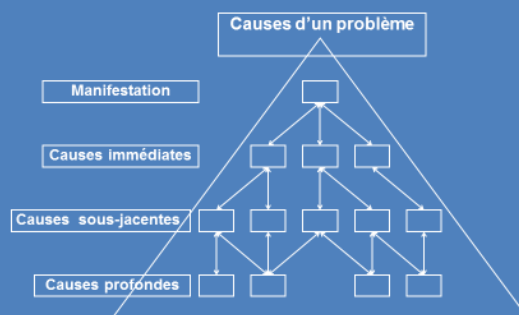
Analyse pays



Analyse causale/arborescence des problèmes

- Utiliser les informations de l'étude de cas ...
- Formuler le problème en précisant ce qui se passe, pour qui et où
 - Rédiger cette formulation sur une carte
 - Discuter et identifier les causes immédiates, sous-jacentes et profondes
 - Construire un arbre à problèmes
 - Utiliser l'arbre à problèmes pour identifier les normes et principes des droits qui ne sont pas remplis

Analyse causale



Etape 2: Analyse des rôles

Détenteurs de droits
Qui sont-ils?
Quelles sont leurs revendications?

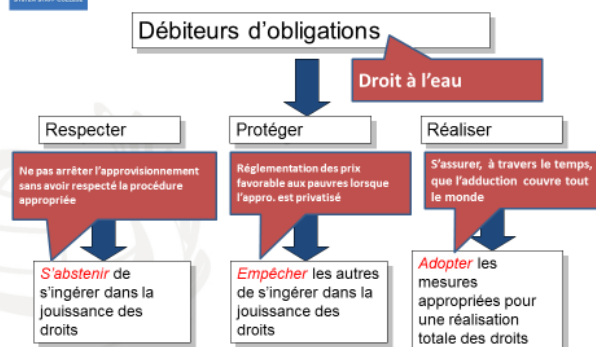
Vérifier ce que les normes des droits de l'homme prévoient en ce qui concerne leurs revendications et leurs devoirs

Débiteurs d'obligations
Qui sont-ils?
Quelles sont leurs obligations?

Vérifier également quel est le rôle escompté des détenteurs de droits & débiteurs d'obligations dans les lois, les procédures et les politiques nationales



Obligations en matière de droits de l'homme





Etape 3: Analyse de l'écart des capacités

Eléments de capacité des débiteurs d'obligations :

- Peut?**
- Connaissance
 - Ressources (humaines, techniques et financières)
 - Aptitudes organisationnelles
- Veut?**
- Responsabilité/motivation /leadership
- Devrait?**
- Autorité

Eléments de capacité des détenteurs de droits

- Peut?**
- Connaissance
 - Ressources
 - Aptitudes individuelles
- Veut?**
- Sécurité
 - motivation
- Environnement favorable**
- Droit à la participation
 - Information
 - Liberté d'association et d'expression

Travail en groupe: Analyse des rôles

1. Choisir parmi les droits non remplis dégagés par l'analyse causale un droit sur lequel vous voulez travailler
 2. Identifier un détenteur de droit principal et une revendication critique
 3. Identifier les 3 débiteurs d'obligations qui devraient agir en ce qui concerne la revendication et leurs obligations les plus critiques
- => Résumer le tout sur le tableau suivant



Exemple: Le droit à l'éducation

Détenteur de droits: Enfants handicapés	Revendication: Assurer l'accès à l'enseignement primaire et secondaire sans discrimination	Ecart de capacité:
Débiteur d'obligation(1): Administration scolaire	Obligations: Améliorer l'accessibilité physique aux classes et aux toilettes, assurer la présence des enseignants	Ecart de capacité:
Débiteur d'obligation(2): Direction provinciale de l'éducation	OBs.: Conduire des inspections régulières dans les écoles publiques et privées et traiter les plaintes individuelles	Ecart de capacité:
Débiteur d'obligation(3): Ministère de l'éducation	OBs.: Promouvoir les politiques d'éducation inclusive, former les enseignants, adapter les manuels	Ecart de capacité:



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Rabat
26, 27 et 28 janvier 2016

Note de présentation et Programme



Etape 3: Analyse de l'écart des capacités

Eléments de capacité des débiteurs d'obligations :

Peut?

- Connaissance
- Ressources (humaines, techniques et financières)
- Aptitudes organisationnelles

Veut?

- Responsabilité/motivation /leadership

Devrait?

- Autorité

Eléments de capacité des détenteurs de droits

Peut?

- Connaissance
- Ressources
- Aptitudes individuelles

Veut?

- Sécurité
- motivation

Environnement favorable

- Droit à la participation
- Information
- Liberté d'association et d'expression



Analyse de l'écart des capacités

En se basant sur l'analyse des rôles

1. Revenir sur la revendication des détenteurs de droits et sélectionner les 2 à 3 obligations correspondantes les plus critiques pour les débiteurs d'obligations
2. Pour chaque détenteur de droits et débiteur d'obligations, identifier les écarts clés de capacités
→ ce qui empêche les débiteurs d'obligations de s'acquitter de leurs obligations et les détenteurs de droits de revendiquer leurs droits
3. Lister les écarts de capacités clés



Tribune

Organiser vos 3 étapes et répondre aux questions

- **Analyse causale:** Y a-t-il un flux logique dans l'analyse causale et la clarté des problèmes surtout au plus bas niveau du cadre?
- **Analyse des rôles:** Les revendications et les obligations sont-elles intuitives et sont-elles présentées dans un langage simple- quand vous lisez une obligation, pouvez-vous imaginer une action correspondante?
- **Écarts de capacités:** Les écarts de capacités relatifs aux plus bas niveaux du cadre sont-ils bien pris en compte et notamment les écarts critiques se rapportant aux aspects légaux, institutionnels, politiques et budgétaires?
- **Aspect genre:** Comment l'analyse reflète-elle les différentes manières selon lesquelles les hommes et les femmes font-ils face au défi de développement? les capacités abordent-elles les causes profondes de l'inégalité homme/femme?



En conclusion: 4 questions critiques à poser

- Qui a été laissé pour compte et pourquoi?
- A quoi ont-ils droits?
- Qui doit agir?
- De quoi ont-ils besoin pour agir?



Exemple: Le droit à l'éducation

Détenteur de droits:	Revendication:	Écarts de capacité:
Débiteur d'obligation(1):	Obligations:	Écarts de capacité:
Débiteur d'obligation(2):	OBS.:	Écarts de capacité:
Débiteur d'obligation(3):	OBS.:	Écarts de capacité:

ANNEXE 3

L'ABC de l'APS

Imaginer d'autres façons de faire et d'enseigner

Activité : Planifier un projet APS

Instructions pour le design d'un projet d'APS

Il y a de multiples façons de concevoir un projet d'apprentissage par le service tout comme il y a de nombreux projets et actions proches de nos centres et milieux d'enseignements qui ont beaucoup d'éléments en commun avec un projet d'apprentissage par le service.

Pour les identifier ou transformer ces expériences en APS, nous partons de 5 éléments clé :

1. L'apprentissage : ce que ses acteurs apprennent avant, durant et après l'apprentissage.
2. Le service : qui apporte une réponse aux besoins réels du milieu, avec un objectif clair d'amélioration.
3. Le projet : la planification et l'évaluation de tout le processus.
4. La participation active : le rôle des élèves.
5. La réflexion : la prise de conscience des pas qui se font.

Pour commencer le travail nous vous proposons les étapes suivantes :

1° Identifier le contexte où s'inscrira le projet d'APS

Intitulé :

Module :

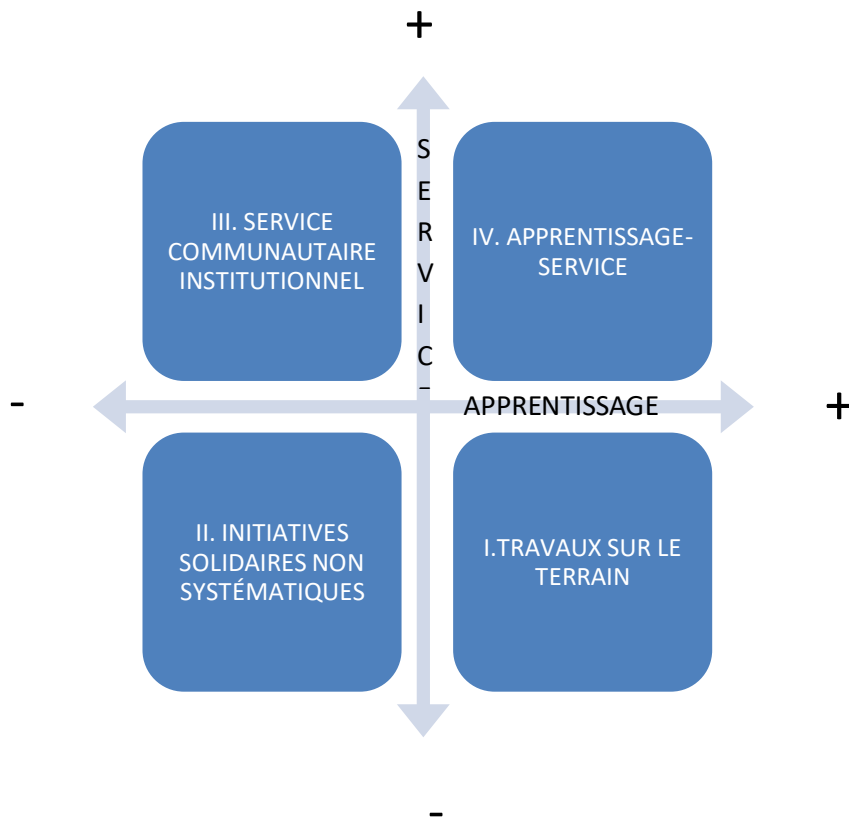
Matière :

Discipline :

Thème/Unité didactique :

Cours :
2° Professorat concerné
3° Décrire brièvement l'idée (5 lignes maximum)
4° À partir de l'expérience sélectionnée, quel service générera le projet ? Répondre en termes de besoins sociaux d'une situation réelle
5° Si l'on part d'une expérience préalable, associée à un APS, situer l'expérience dans la case d'apprentissage et service

Les quadrants de l'apprentissage et le service





Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

6° Quels éléments introduire pour obtenir une somme positive d'apprentissage et de service ?

7° Qu'apporte le projet d'APS à l'apprentissage de l'apprenant ?
Répondre en termes de compétences.

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Rabat
26, 27 et 28 janvier 2016

Note de présentation et Programme

PRÉPARATION

Il y a sans doute plusieurs points de départ tels que, par exemple :

1. Une bonne pratique éducative signalée.
2. Un contenu d'apprentissage que nous voulons appliquer à un service.
3. Nous pouvons avoir connaissance d'un besoin social important.

Expliquez brièvement les motifs qui vous ont mené à amorcer ce processus

Identifier les aspects suivants concernant la réalisation du projet :

Horaires, temps hebdomadaire et temps total nécessaire

Entités internes ou externes concernées

Motivation et implication des apprenants

Bilan pour la mise en marche du projet :

Difficultés	Opportunités



ANNEXE 4

PRECISER LE PROJET APS

Titre (évocateur et identifiable au thème du projet)	
Porteurs du projet :	
Nom de l'enseignant :	Nom du responsable de l'entité :
Grade :	Entité :
Matière /Unité :	Domaine d'intervention :
Thème/Unité didactique :	
Cours :	
Droit de l'homme sélectionné. Quel droit de l'homme est concerné ?	
Décrire la situation d'atteinte au droit objet du projet (inclure l'analyse causale, l'analyse des rôles et l'analyse de lacunes dans les capacités)	
Que pouvons-nous faire dans notre contexte ?	



Tempus



Consortium des universités
ABDEM
Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Rabat
26, 27 et 28 janvier 2016
Note de présentation et Programme

Définition opérationnelle du projet	
Justification	
Participants	
Objectifs	
Activités	
Méthodologie	
Séquençage	
Ressources	
Diffusion	
Célébration	



Consortium des universités
ABDEM
Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

ANNEXE 5

 <p>Promoteurs du projet</p>	<p>Intitulé de l'expérience Bref et suffisamment descriptif</p>
<p>Point de départ (Décrire la situation d'atteinte au droit objet du projet)</p>	
<p>Finalité et objectifs de l'intervention (À quoi s'attend-on? Quelle démarche dans la pratique?)</p>	
<p>Destinataires de l'intervention</p>	
<p>Activités réalisées</p>	
<p>Résultats et conclusions Information sur les résultats, les impacts et les aspects innovateurs de l'initiative</p>	
<p>Bilan des apprentissages</p>	